

Tout comprendre sur **l'évolution** **des charges**



Mon Logis vous accompagne

Pourquoi cette hausse du coût de l'énergie ?

Quels impacts pour les locataires ?

Quelles mesures pour les locataires ?

Mon Logis 
Groupe ActionLogement

Pourquoi cette hausse du coût de l'énergie ?

Plusieurs facteurs expliquent l'explosion du prix de l'électricité et du gaz qui touche l'Europe dans son ensemble :

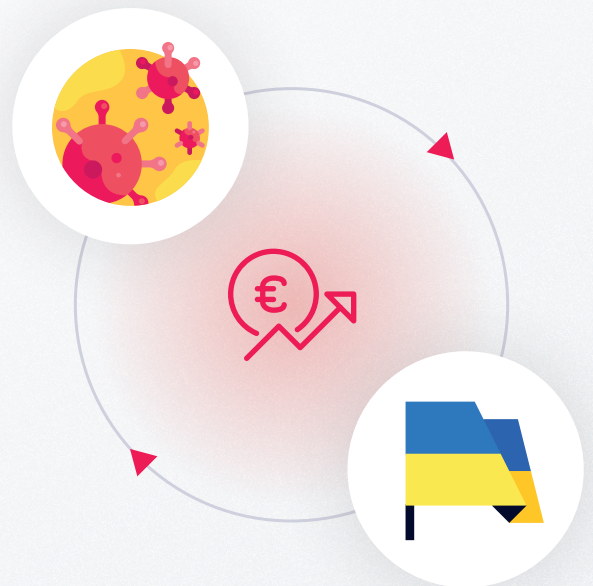
- ① La reprise économique et industrielle liée à **la sortie de la crise du Covid** tire les prix à la hausse depuis fin 2021.
- ② **Le conflit entre la Russie et l'Ukraine** et la forte dépendance de l'Europe au gaz russe.

En France, en moyenne depuis 1 an, le prix de l'électricité a été multiplié par 2,5 et celui du gaz par 1,5.



Ces derniers mois les prix de l'électricité et du gaz ont atteint des sommets historiques.

Tous les Français sont impactés par la hausse des tarifs de l'énergie.



Que contiennent mes charges ?

Scannez le QR code pour retrouver le détail de vos charges.



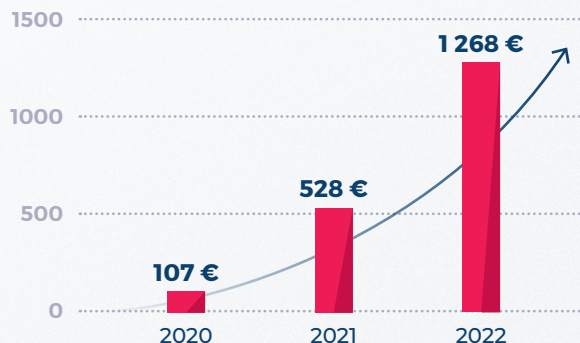
Quels impacts pour les locataires ?

Différents types de chauffage et de production d'eau chaude coexistent (chauffage individuel ou collectif...) et plusieurs énergies sont utilisées (gaz, électricité, chauffage urbain, fuel, pellet, ...).

Évolution du prix du gaz

Pour chauffer une famille de 3 personnes habitant un appartement de 80 m² construit entre 1975 et 1988

Chauffage et eau chaude produit par **une chaudière au gaz** consommant environ 11,32 mégawattheures (MWh) par an.



Montants arrondis, hors abonnement, taxes, entretien des équipements et bouclier tarifaire.

Base d'estimation ENGIE au 23 mars 2023. Prix par kWh HTT indexé sur le prix par kWh HTT du tarif réglementé en gaz.

Prix du MWh au 01/03/2023, selon le CNR (observatoire français).



Quelles mesures pour les locataires ?

Pour éviter une régularisation des charges trop importante en 2024, Mon Logis a décidé de revaloriser dès le début de l'année les provisions de charges chauffage et charges communes 2023.

Le montant de vos acomptes mensuels sera donc modifié sur votre avis d'échéance de mars 2023.

Tous les mois, Mon Logis provisionne des acomptes de charges qui sont ensuite régularisés 1 fois par an. L'objectif est de réduire au maximum le montant de votre régularisation annuelle pour 2024.

Les acomptes de charges revalorisées en 2023 intègrent le bouclier tarifaire prévu par l'État.

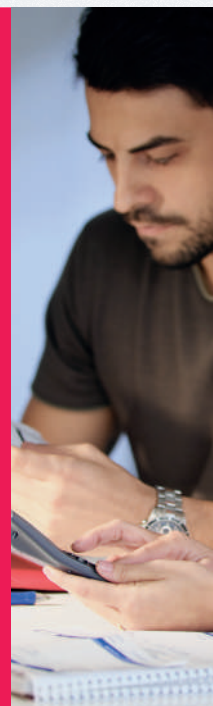


Si vous êtes confrontés à des difficultés de paiement, nous sommes mobilisés pour vous répondre.

Vous pouvez prendre contact avec un conseiller au

03 25 810 810

du lundi au vendredi de 8h à 19h.



Mon Logis vous accompagne

Tout comprendre sur l'évolution des charges

Mon Logis 
Groupe ActionLogement

Des actions concrètes pour maîtriser les coûts

Quelles actions sont engagées par Mon Logis pour maîtriser l'énergie dans son parc immobilier ?

- ① Mon Logis sélectionne des fournisseurs avec les **prix les plus raisonnables** possibles dans le cadre d'une stratégie d'achat respectueuse des règles de la commande publique. Les bailleurs sociaux ne bénéficient plus des tarifs réglementés de vente. Le prix du gaz au contrat est indexé au PEG (Point Échange Gaz), **le prix de l'électricité au contrat est fixe**.
- ② Depuis de nombreuses années nous veillons à **améliorer en continu la performance de nos équipements** de production de chauffage collectif.
- ③ Nous avons initié un programme d'éradication des **logements les plus consommateurs d'énergie** (étiquettes énergétiques F et G) : en 2020, cela correspondait à 9% de notre patrimoine. Les travaux se termineront courant 2023. Le montant engagé pour l'éradication des logements à étiquettes F et G depuis 2021 est de 7,5 millions d'euros.

DEPUIS 2021, MON LOGIS
A INVESTI

26,4
millions
d'euros
dans la rénovation
thermique



Éradication
des logements



L'énergie n'est pas sans fin Économisons-la !

Nous devons tous **changer nos habitudes de consommation** et surtout être très attentifs au gaspillage de nos énergies.

Dans nos logements, dans les parties communes et dans nos locaux : faisons le maximum pour faire des économies mais aussi et surtout pour préserver notre maison à tous, la planète.



Diminuer la consommation
d'eau chaude



Supprimer les petits gaspillages
d'énergie en arrêtant les
appareils en veille



Laver le linge et la vaisselle
sans trop consommer



Cuisiner économe :
couvrir les casseroles



Mon Logis vous accompagne

Tout comprendre sur
l'évolution des charges

Mon Logis 
Groupe ActionLogement